

SOLIDARITÉ

Bénévole pour financer son permis

Depuis 2009, la mairie de Saint-Memmie offre dix-huit leçons de conduite aux jeunes qui donnent soixante heures de leur temps aux associations. C'est le cas de Lucie, 20 ans.

Pour beaucoup de jeunes, le permis de conduite, c'est la liberté. Pour d'autres, c'est une nécessité. « Je cherche du travail pour financer mes études et sur toutes les annonces que je vois à Pôle emploi, il faut avoir le permis, raconte Lucie Goncalves, Menegeotte de 20 ans. Franchement, se le payer, c'était compliqué. Ma mère s'occupe toute seule de moi et mon petit frère, elle n'avait pas les moyens de m'offrir le permis ».

Une initiative de la mairie

Un vrai casse-tête pour Lucie. L'année dernière, la jeune fille tombe par hasard sur une annonce dans le journal communal de Saint-Memmie. La Ville finance, depuis 2009, une partie du permis de conduire, sous forme de bourse, à cinq jeunes en échange de soixante heures de bénévolat.

Lucie Goncalves retire un dossier auprès de la mairie et est sélectionnée pour intégrer le dispositif mis en place par Rose-Marie Laine, adjointe chargée de la petite en-



En parallèle de sa recherche d'emploi, Lucie passe son CAP Petite enfance par correspondance. D.C.

fance, de la jeunesse et vice-présidente du CCAS de la ville. « Quand nous avons les dossiers, nous faisons une présélection en fonction de l'âge

et des revenus familiaux. Ensuite, une commission se réunit où le candidat doit défendre son projet. Il doit expliquer pourquoi le permis lui est

nécessaire et justifier de sa motivation », explique Aurélie Charbonnel, conseillère en économie sociale et familiale au CCAS de Saint-

900 C'est l'équivalent en euros de l'investissement de la mairie de Saint-Memmie pour chacun des cinq jeunes sélectionnés. Cette somme représente dix-huit leçons de conduite en auto-école.

Memmie.

Une fois le dossier approuvé, le jeune doit encore trouver une structure qui l'accueille. Certains font du bénévolat à la Croix-Rouge française, d'autres au Secours populaire. Lucie s'est décidée pour l'Épicerie sociale de Châlons-en-Champagne où, un après-midi par semaine pendant trois mois, elle trie et pèse les légumes. À la fin, la jeune fille recevra sa bourse, à peu près 900 €, soit dix-huit leçons de conduite. Il faut encore qu'elle décroche son code : « ça avance bien, je suis confiante », déclare Lucie se-reine.

DÉBORAH COEFFIER